

PV de l'Assemblée générale Médor – 10 JUIN 2017

Constitution de l'assemblée générale

15 fondateurs présents et 3 représentés
49 coopérateurs présents et 24 représentés

Deux scrutatrices sont désignées.
L'assemblée générale est coprésidée par Céline Gautier et Aude Garely.
Le secrétariat (PV) est assuré par Chloé Andries.

L'AG est normalement constituée et peut siéger.

Remarque préliminaire :

Pour des raisons pratiques, l'ordre du jour ne sera pas présenté dans le même ordre que sur la convocation. Tous les points par contre y seront bien abordés. L'AG marque son accord sur ce changement.

Présentation des moments clés de l'année écoulée par Hélène Spitaels et Philippe Engels.

Médor, la revue :

En 2016, Médor a publié 4 numéros

Médor a recueilli 2 prix de la presse Belfius : le premier pour David Leloup et son enquête sur Mithra (le goût amer des pilules Mithra - parue dans le n° 1) et le deuxième pour Céline Gautier et son enquête sur le don d'ovocytes, (La maculée conception – parue dans le n°2). Médor a entre autres publié le portrait de Stéphane Moreau (n°5) qui a débouché sur l'affaire Publifin.

Médor a ajouté des pilotes punks (responsables des visuels dans les numéros) à son équipe depuis le n°5.

Médor, a soutenu son partenaire flamand Apache et annonce poursuivre ce soutien ainsi que la collaboration rédactionnelle déjà mise en place sur certains sujets.

Médor, la diffusion

La distribution de Médor est assurée depuis le numéro 3 (juin 2016)¹ :

- par « Tondeur » pour les kiosques
- par des coursiers à vélo (Dioxyde de Gambettes à Bxl, Coursier Mosan à Namur, Vélociraptor à LLN, et Rayon 9 à Liège) pour notre réseau de « librairies amies » et de points de vente alternatifs (lieux culturels, magasins bio, magasins du monde Oxfam,...)
- par envoi postal pour les librairies amies mais trop loin pour les coursiers (ex : lib Molière à Charleroi)

Médor a toujours un partenariat avec la Brasserie de la Lesse.

Médor, l'entreprise,

Médor a recruté Laurence Jenard mi-novembre 2016 comme directrice, nommée en interne Fakira

¹ Avant cela, toute la distribution était gérée par Médor

C. GAUTIER
CG.

Rapport social, Bilan et Comptes de résultats 2016 – explication et débat

Présentation assurée par : Jérôme Herman, Laurence Jenard.

Comptes de résultats

Les charges 2016 : 247.153,56 euros

Les produits 2016 : 384.442,83 euros. Médor a vendu beaucoup plus que ses prévisions initiales (130%). 7.500 Médor sont en effet vendus à chaque numéro en cumulant les abonnements et ventes en librairie.

Bénéfice brut 2016 : 137.289,27 euros

L'impôt à payer est de 35.645,37 euros et 82.893,90 euros de résultats qui vont renforcer les actifs de Médor pour investir dans le futur.

Médor a procédé à une réserve d'investissement de 18.750,00 euros (max. légal), à utiliser dans les deux années à venir.

Bilan

Le site web a été amorti en 2 ans

Le stock est valorisé à hauteur de sa valeur estimée réelle : numéro 1 = 0, numéro 2 et 3 = 50%

Le capital des coopérateurs a été plus que doublé pour atteindre 206.465,43 euros, le total bilantaire est de 393.717,27 euros.

La question principale des coopérateurs concerne la stratégie financière globale : Pourquoi ne pas avoir réalisé d'investissement plus important notamment dans le web alors que les résultats sont très bons ? Le paiement de beaucoup d'impôts aurait-il pu être évité ?

Petit rappel : ces chiffres sont exceptionnels et ne correspondent pas du tout aux tendances dans le secteur. Le suivi des recettes est particulièrement difficile la première année car les ventes en librairie fonctionnent avec un système de dépôt-vente. Les experts médias prédisaient un rapport de 30 % entre le dépôt et la vente, nous sommes à 60 voire 80 %. Or, pour un trimestriel, ce n'est que 6 mois, voire un an, plus tard que nous possédons des chiffres fiables. La stratégie financière était donc basée sur la prudence.

Du point de vue de la ligne éditoriale, un questionnement plus fondamental se pose : Médor, doit-il se lancer dans la sortie de feuilletons "scoopiques", en risquant de tomber dans la publication frénétique d'articles sur une affaire, et de faire exploser les budgets perdant de vue son ADN : décoder la société ?

Rapport social, Bilan et Comptes de résultats 2016 – vote

Approbation des comptes et bilan arrêtés au 31/12/2016 : OUI à l'unanimité des fondateurs et des coopérateurs (des parts présentes et représentées),

Décharge aux administrateurs sur le bilan des comptes : Oui à l'unanimité des fondateurs et des coopérateurs (des parts présentes et représentées)

Rapport des observatrices (coopératrices élues) des réunions de rédaction.

Prise de parole d'Anne Marsaleix, une des deux observatrices :

En 2016, les réunions de rédaction étaient mensuelles, souvent parasitées par des questions de fonctionnement, ou difficiles à comprendre pour des extérieurs. Un nouveau système a été mis sur pied en 2017 (réunions trimestrielles, ouvertes à des collaborateurs extérieurs). Ce système a permis de davantage parler de prospective d'un point de vue éditorial et journalistique et moins de fonctionnement.

Mais, au final, la question de base reste : à quoi ce rôle d'observatrices sert-il puisque les

CGMUTIEL CG.

journalistes eux-mêmes possèdent une indépendance naturelle et un pouvoir d'autorégulation assez poussé.

Les fondateurs ont donc pris la décision de supprimer ce poste et de réfléchir ensemble sur une autre manière d'ouvrir les coulisses aux coopérateurs, tout en maintenant indépendance et confidentialité. Pour rappel, ces mandats ne sont pas repris dans les statuts.

Présentation des défis futurs et des chantiers des mois et des années à venir

Olivier Bailly et Alexandre Leray présentent les chantiers à venir pour les années 2017 et 2018. Ces chantiers auront un impact budgétaire important. Ils traduisent la volonté de ne pas laisser *Médor* dans sa niche. Les chantiers tournent autour de la prise de risque, de la recherche d'un nouveau lieu, du renforcement du contenu et de l'implication des coopérateurs.

Présentation du chantier « hamsters – implication des coopérateurs »

Présenté par Jean-Pierre Borloo et Hélène Spitaels.

Après un appel via newsletter, deux réunions ont permis de comprendre comment l'entreprise *Médor* pouvait mieux impliquer ses coopérateurs. Deux chantiers principaux ont émergés de ces discussions :

- Créer la structure « Les amis de *Médor* » : ils seraient là pour faire vivre le contenu de *Médor* hors des lieux déjà investis.
- Créer des « ambassadeurs de *Médor* » : faire de l'éducation aux médias autour du projet *Médor*, plus largement que le magazine (parler du modèle coopératif, valeurs véhiculées par le projet, etc).

Suite en septembre. Une nouvelle possibilité de s'inscrire aux groupes a été mise en place en fin d'AG.

Budget 2017-2018 – explication débat et vote

Nomination d'un vérificateur aux comptes

Demandé par l'art 21 des statuts de la coopérative.

Candidat proposé par *Médor* : Edgar Szoc - Approbation à l'unanimité

Présentation du budget 2017-2018 et des tendances futures par Laurence Jenard et Jérôme Herman

En bref, pour 2017, les charges estimées sont de 347.077,60 euros. La production du magazine concerne 2/3 du budget.

Il y a deux salariés dans l'entreprise 24 %.

Les frais d'entreprise équivalent à 9 %.

À partir de 2018, fort d'un bilan extrêmement positif, *Médor* décide de d'investir un maximum d'énergie et de ressources dans l'élaboration ^Tdu contenu (renforcement de la coordination de la rédaction, budget exceptionnel pour enquêtes exceptionnelles, renforcement de certains barèmes salariaux, enquêtes ouvertes et web).

Médor a fait une simulation des investissements/produits jusque 2023. *Médor* prend un risque financier : le scénario envisage une utilisation du capital à hauteur de 106.000 euros les premières années mais surtout un retour à l'équilibre en 2022 en tablant sur une augmentation des recettes de 5 %. Total de *Médor* à vendre en 2022: environ 9000 exemplaires par numéros (contre 7.500 aujourd'hui).

CGAUTIER CG

Vote de l'AG pour approbation budget :

Approbation à l'unanimité sauf 1 abstention dans le groupe fondateur.

Approbation à l'unanimité sauf 1 abstention dans le groupe coopérateur.

Renouvellement de deux membres du conseil d'administration.

Le CA, avec mandats exclusivement bénévoles, actuel est composé de :

4 fondateurs Olivier Bailly, Céline Gautier, Tiffany Lasserre et Alexandre Leray. Il n'y a pas de réélection dans ce groupe

3 coopérateurs : Hélène Spitaels, Aude Garelly, Jérôme Herman.

Deux mandats sont remis en jeu, ceux d'Hélène Spitaels et Aude Garelly.

Il y a trois candidats (suite à appel via newsletter) : Robin Van Leeckwijk , Hélène Spitaels Aude Garelly. Chaque candidat se présente brièvement.

L'assemblée procède ensuite aux votes.

Résultats des votes : Aude Garelly et Hélène Spitaels sont toutes deux réélues.